

Jubilé de S. S. Léon XIII

Le 3 mars, jour du 25^e anniversaire du Couronnement de S. S. Léon XIII, sur motion de l'honorable M. Parent, premier ministre, secondé par l'honorable M. Flynn, chef de l'opposition, l'Assemblée législative de Québec a décidé d'envoyer au Souverain Pontife le câblogramme suivant :

Secrétaire d'Etat de Sa Sainteté Léon XIII.

Rome, Italie.

« Les députés de l'Assemblée législative de la province de Québec, réunis en session, désirent présenter à Sa Sainteté Léon XIII, Pape glorieusement régnant, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de son pontificat, l'expression de leur vénération la plus profonde et les vœux les plus sincères qu'ils forment pour son bonheur et pour que la Providence prolonge ses jours déjà si remplis d'œuvres bienfaisantes, non seulement pour le monde chrétien, mais pour l'humanité entière. »

(Signé)

H.-B. RAINVILLE,
président de la Chambre des députés.

Le 5 mars, la réponse suivante est venue du Cardinal Secrétaire d'Etat :

H.-B. Rainville,

président de la Chambre des députés, Québec.

« Le Saint-Père a vivement agréé hommages de l'Assemblée législative de Québec, et il la remercie par l'entremise de son digne Président. »

Cardinal RAMPOLLA.

Nous croyons sans peine que N. S. P. le Pape « a vivement agréé » cette démarche du parlement de la province de Québec, parmi les innombrables dépêches et lettres de félicitations qui lui ont été adressées de tous les points de l'univers, à l'occasion de son Jubilé pontifical. Car il nous paraît que nul autre corps législatif du monde entier n'a présenté au Saint-Père un pareil hommage officiel.